



**École syndicale de l'Atlantique  
AFPC  
les 23 au 27 mai 2012  
Université St. Francis Xavier  
Antigonish, N.-É.**

## **RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES CANDIDATES ET CANDIDATS**

### **QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE SYNDICALE DE L'ATLANTIQUE?**

Certaines personnes diront que c'est :

*'l'apprentissage à son meilleur'  
'l'événement idéal pour le réseautage'*

En effet, c'est l'événement parfaite pour les délégués syndicaux actifs et autres qui occupent un rôle de représentation auprès des membres en milieu de travail, l'occasion d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences. Les participantes et participants pourront réseauter avec d'autres membres de l'AFPC de la région de l'Atlantique et retourner à leur milieu de travail avec une énergie renouvelée.

### **CALENDRIER DES ACTIVITÉS**

L'inscription aura lieu de 17 h à 21 h le mercredi 23 mai et à 8 h le jeudi 24 mai. L'école commencera à 9 h le 24 mai et prendra fin à 12 h (midi) le dimanche 27 mai.

### **EMPLACEMENT**

L'Université St. Francis Xavier est un centre de formation bien connu qui offre un décor pittoresque et des installations confortables et ce, dans la ville d'Antigonish. Voici ses coordonnées : 1 rue

West, Antigonish (N.-É.); téléphone : (902) 863-3300; télécopieur (902) 867-5145.

Les participantes et des participants seront hébergés sur le campus, à moins d'avoir des besoins particuliers. Toutes les chambres individuelles sont de style d'hébergement hôtel (salle de bain, petit réfrigérateur, cafetière et four à micro-ondes).

### **ENVIRONNEMENT SANS ODEUR**

L'AFPC veut que tous ses cours soient donnés dans un environnement sans odeur. On demande aux participants et participantes d'utiliser des produits sans odeur et s'abstenir de porter du parfum et de l'eau de Cologne.

### **COÛTS ET DÉPENSES**

Les frais d'inscription de 75 \$ servent à payer les souvenirs destinés aux participantes et participants. Cependant, aucune contrainte excessive ne sera imposée à un membre ou à une section locale. Outre ces frais d'inscription, il n'y a pas d'autres frais pour les membres de l'AFPC.

Lorsque cela est possible, nous comptons sur nos militantes et militants des sections locales et des Éléments pour négocier avec leur employeur un congé de formation payé et le paiement des frais de transport. Le salaire des membres de l'AFPC qui ne peuvent obtenir un congé de formation payé et qui doivent demander un congé non payé sera remboursé.

## **JEUNES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES**

Pour encourager et appuyer le militantisme chez nos jeunes membres, chacune des cinq régions de l'Atlantique aura une place réservée à une personne âgée de 30 ans et moins.

## **TRANSPORT**

On emploiera le moyen de transport le plus économique. Les participantes et participants qui souhaitent utiliser leur propre véhicule auront droit à une indemnité de 30¢/km ou l'équivalent du prix d'une place en minibus nolisé ou d'un véhicule loué. Des dispositions en matière de transport seront prises avec chaque participante ou participant avant l'école.

### ***Inscription***

Veillez remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le faire parvenir au bureau régional de l'AFPC le plus près de chez vous.

Ne tardez pas à présenter votre demande –  
la date limite est le **9 mars 2012**.

Les candidates et les candidats seront sélectionnés en fonction des **besoins en formation** du syndicat. Il est donc important que le formulaire soit rempli au complet et accompagné des recommandations requises.